

Fils de Prosper Môquet, député communiste de Paris déchu de son mandat et condamné à cinq ans de prison pour avoir suivi le chemin de l'honneur. Guy Môquet, arrêté fin 1940 pour avoir, avec d'autres étudiants patriotes, manifesté contre l'occupant et le gouvernement de Vichy. Il est incarcéré à la Santé, puis à la centrale de Clairvaux, dirigé sur Châteaubriant, le 15 mai 1941. Fusillé, comme otage, le 22 octobre 1941. Il a 17 ans.

Châteaubriant, le 22 octobre 1941.

Ma petite maman chérie,
Mon tout petit frère adoré,
Mon petit papa aimé,

Je vais mourir! Ce que je vous demande, à toi en particulier, petite maman, c'est d'être courageuse. Je le suis et je veux l'être autant que ceux qui sont passés avant moi. Certes, j'aurais voulu vivre. Mais ce que je souhaite de tout mon cœur, c'est que ma mort serve à quelque chose. Je n'ai pas eu le temps d'embrasser Jean; j'ai embrassé mes deux frères, Roger et Rino. Quant au véritable, je ne peux le faire, hélas!

J'espère que toutes mes affaires te seront renvoyées; elles pourront servir à Serge qui, je l'escompte, sera fier de les porter un jour.

A toi, petit papa, si je t'ai fait, ainsi qu'à petite maman, bien des peines, je te salue une dernière fois.

Sache que j'ai fait de mon mieux pour suivre la voie que tu m'as tracée.

Un dernier adieu à tous mes amis, à mon frère que j'aime beaucoup. Qu'il étudie bien pour être plus tard un homme.

Dix-sept ans et demi! Ma vie a été courte! Je n'ai aucun regret si ce n'est de vous quitter tous. Je vais mourir avec Tintin, Michels. Maman, ce que je te demande, ce que je veux que tu me promettes, c'est d'être courageuse et de surmonter ta peine.

Je ne peux pas en mettre davantage. Je vous quitte tous, toutes, toi maman, Séserge, papa, en vous embrassant de tout mon cœur d'enfant.

Courage!

Votre Guy qui vous aime.

GUY.

Vous tous qui restez, soyez dignes de nous, les vingt-sept qui allons mourir.

Marcel BERTONE. Né en 1921. Engagé le 1^{er} octobre 1941. Lieutenant F.T.P. Fusillé le 17 avril 1942.

[A sa fille]

17 avril 1942.

Ma petite Hélène, lorsque tu liras cette lettre, ton petit cerveau commencera sans doute à comprendre la vie. Tu regretteras de ne pas avoir à tes côtés ton papa qui t'aurait rendue heureuse avec ta maman. Mon Hélène, tu dois savoir un jour pourquoi ton papa est mort à vingt et un ans pourquoi il s'était sacrifié, pourquoi il a fait semblant de t'abandonner. Je t'ai aimée avec tout l'amour paternel dont un homme peut être capable. J'avais fait de beaux rêves d'avenir pour toi, je ne puis plus mais j'ai confiance dans ta maman qui saura me remplacer auprès de toi. Ma petite Hélène, il est deux heures et à quatre heures il faut être prêt. Il faut me dépêcher. Ecoute et respecte mes volontés.

1° Dans tout ce que tu feras dans ta vie petite respecte ta mère, respecte le souvenir de ton père. Si un jour tu manquais de respect à ta maman, sache que si je pouvais l'apprendre, je sortirais de la tombe pour te le reprocher.

2° Apprends à connaître les raisons pour lesquelles je suis tombé.

3° Apprends à connaître ceux qui t'entourent et juge les gens, non d'après ce qu'ils te diront, mais d'après ce que tu leur verras faire.

4° Aie la volonté, l'ambition de devenir. Aie l'esprit de sacrifice pour les choses nobles et généreuses. Ne te laisse pas arrêter par les choses qui paraîtront te convaincre que ton sacrifice est vain, inutile.

5° Soutiens ta maman par ta conduite honnête; ne lui crée pas de soucis inutiles. Aide-la de toutes tes forces, car la vie, pour elle fut semée de souffrances amères et tragiques.

6° Si, dans la vie, tu ne connais pas la richesse, console-toi en pensant que là ne se trouvent pas les sources du vrai bonheur.

7° Choisis un honnête travailleur pour mari. Choisis-le généreux, aimant, travailleur, capable de t'aimer.

Ma fille, en pensée je t'embrasse, on ne nous a pas accordé l'autorisation de vous voir... Peut-être cela vaut-il mieux?

Adieu, Hélène, ton papa est mort en criant « Vive la France! »

Fait à la prison de la Santé
Le 17 avril 1912, date de mon exécution

Marcel BERTONE.

Ne baisse pas la tête parce que ton papa est fusillé.

Lettres d'adieux de cheminots fusillés en 1943 et 1944 pour leur action dans la Résistance (Source SNCF)

De la prison de Fresnes, le 23 octobre 1943, un jeune ouvrier des ateliers de la SNCF à Levallois, Roger CHEVY (22 ans) écrit à sa mère quelques instants avant son exécution :

... Cette fois tout est fini, aujourd'hui samedi à 9 heures, on vient de nous prévenir que notre recours en grâce a été rejeté et que nous serons exécutés tout à l'heure à midi.

Mes dernières pensées seront pour toi, ma chère Maman, et tous les êtres chers que j'aimais bien.

Tu n'auras pas à rougir de moi, car ce que j'ai fait, je l'ai fait pour la France notre pays, que j'aurais voulu libre, fort et heureux. Et ce que n'avons pu finir, d'autres le finiront, car la France est immortelle. Tu diras adieu à tous les copains et à tous les amis.

L'heure approche et mes pensées sont légèrement brouillées, néanmoins je serai courageux jusqu'au bout.

Adieu ma Chère Maman.

Adieux à son père d'un chauffeur du dépôt de locomotives de Metz, Edouard SCHMITT, fusillé en Allemagne le 25 octobre 1943 :

... Mon recours en grâce a été rejeté, les lois de la guerre son dures. Je me console en pensant que je vais revoir notre chère Mère, en attendant que Dieu t'amène vers nous, ainsi que Joséphine... Sois fort, cher Père, comme je le suis. Il devait en être ainsi.

Tu remettras à Joséphine ma bague portant une grosse opale grise ainsi que la paire de ciseaux à ongles qui se trouve dans mon costume neuf... Jean a mon briquet comme souvenir. Salue-le encore une fois comme mon meilleur ami, ainsi que sa chère mère. Buvez une bonne bouteille en mon souvenir. Père, garde mon costume neuf pour toi les dimanches. Tu en as besoin et il est à ta taille. J'ai communiqué. A 16 h 30 sonnera ma dernière heure. Adieu et au revoir dans un autre monde. Je meurs comme un homme sans verser une larme, mes pensées vont vers toi, cher Père, vers Jeanne et Joséphine. Adieu.

Lettre de Yves Salaün, élève au lycée de Saint-Brieuc, fusillé au Mont Valérien le 21 février 1944 à l'âge de 18 ans avec deux autres élèves du même lycée :

Prison de Fresnes, le 21 février 1944

Bien chère mère, bien cher père,

Nous voici réunis tous les trois, Le Cornée, Geffroy et moi, dans une cellule qui verra les derniers moments de notre vie. Car on vient de nous notifier la confirmation de la terrible sentence. Terrible ? Certes, elle le sera plus pour vous que pour moi car la mort ne fait pas peur à un soldat. N'allez surtout pas croire que je suis égoïste et que je ne pense qu'à moi, car c'est à vous que je pense, et à tous les sacrifices que vous vous êtes imposés pour m'élever. Je ne vous ai peut-être pas donné toutes satisfactions que vous étiez en droit d'attendre de moi, mais j'ai suivi ma voie. J'ai toujours eu l'ambition d'être soldat, j'en ai l'âme. Ne pouvant faire partie d'une armée régulière, j'ai fait partie de cette armée souterraine et obscure de la Résistance. J'en connaissais les dangers, mais j'en avais compris la sublime grandeur.

J'ai joué, j'ai perdu ce que d'autres gagneront, j'ai combattu pour un grand idéal: la liberté. Je mourrai avec la satisfaction certaine de savoir que d'autres achèveront l'œuvre que j'ai, que nous avons tous commencée, qui mourons pour que la France vive.

A la prison d'Arras, le 14 juin 1944, un agent de la gare de Bully-Grenay (Pas-de-Calais) attend d'être fusillé tout à l'heure à 19 heures. Il écrit à 18 h 35 à son Chef de gare et à ses collègues :

... 18 h 35 - Dans 25 minutes tout sera terminé. Je vous fais donc mes adieux à vous mon chef ainsi qu'à tous les copains. Je vous recommande de conserver dans votre pensée une petite place pour l'infortuné SAGNOL.. Pour l'instant les jambes sont faibles mais l'esprit encore bien valide, je souhaite finir avec autant de forces. Adieu donc Monsieur DONKERQUE. Je réserve les quelques instants qui me restent à vivre à fumer ma dernière cigarette.

Votre respectueux et malheureux agent. SAGNOL.

Quatre cheminots du dépôt d'Amagne (Ardennes) ARNOULD, BOILLOT, MAISONNEUVE et STADLER, sont cueillis au lendemain d'un sabotage. Emmenés aussitôt à Charleville dans la soirée du 24 juin 1944 et jugés dans les 24 heures, ils sont tous quatre fusillés le 26 à midi.

ARNOULD écrit :

11 h 30, mes pauvres chéries, nous sommes tous condamnés à mort. Exécution tout de suite. Aie du courage, ma pauvre chérie, je t'embrasse ainsi que les gosses. Ton René.
Nous avons communié. Elève les gosses le mieux que tu pourras.

Et le chauffeur BOILLOT :

11 h 30. Mes biens chers, nous avons encore 10 minutes pour écrire. Sommes condamnés à mort. J'ai bien pensé à vous ces deux derniers jours, et m'en veux de vous laisser seuls. J'ai communié à l'aumônier militaire, cela te fera plaisir. Bon courage, ma Gette. Elève bien petit Claude. Je vous adore et vous envoie mes derniers baisers.

Voici le message du forgeron STADLER :

11 h 30. Femme chérie, Enfants chéris, au reçu de cette lettre, tout sera fini. Prends courage et surtout pense bien aux enfants. Embrasse-les toujours bien pour moi, et sois toujours avec eux comme je serai toujours avec toi. J'ai communié et je meurs la conscience tranquille. Nous nous reverrons là-haut. Bons baisers à tous les trois...

Quant au manœuvre MAISONNEUVE, son adieu est empreint de la même sérénité, du même oubli de soi et de la même tendresse pleine de compassion pour les êtres chers qui vont porter son deuil. Une grande lettre testament, écrite la veille, précède d'ailleurs son adieu du 26 juin. Voici la première page de cette lettre :

Charleville le 25 juin 1944

Ma femme bien aimée, mes enfants chéris,

Je vous écris de la prison où je suis depuis hier au soir. Je me demande ce que vous devenez depuis mon départ si brusque.

J'avais tant encore à faire pour nos enfants et toi-même, nous avions des bons et des mauvais moments, mais la vie pour nous était heureuse quand-même.

Je ne sais encore le sort qui m'attend, mais comme il faut toujours s'attendre au pire et cela est paraît-il fait si rapidement que je t'adresse mes dernières volontés.

C'est que tu continues à élever mon petit René et ma petite Jeanine en bon Français, dans l'honneur du travail et de la probité, je sais ma chérie que je peux me fier à toi pour cela. Car ta vie a toujours été pleine de droiture, tu feras ce qui te semblera le meilleur, soit le meilleur, soit retourner avec ta mère ou chez nous; mes frères et sœur ne pourront faire mieux t'aider.

Je sais quel immense chagrin cela te fera si je suis fusillé, pardonne-moi je t'en supplie de te causer cette grande peine à toi et à mes chers enfants que sous des dehors parfois un peu brusques j'adorais comme un fou et je demande qu'ils conservent toujours le souvenir de leur cher papa qui les aimait tant, tu diras aussi à ma chère maman, qu'elle me pardonne aussi...

Le dernier adieu de MAISONNEUVE, écrit juste avant son exécution :

MAISONNEUVE Lucien 11 h 30, le 26 juin 1944

Ma petite femme chérie, Mes enfants adorés,

Je vous dis adieu pour toujours, je vais mourir. Pardonnez-moi la peine que je vous fais, René et Jeanine aimez bien votre maman; j'ai communiqué avant de mourir et suis mort en chrétien.

Priez pour moi sur terre, je prierai pour vous au ciel.